

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 52

Artikel: Le Conseillé dégomma
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vaut cent-cinquante à deux cents francs. Le prix est en raison inverse de la grandeur.

Mais nous ne sommes pas encore aux dernières limites de l'excentricité ; car, parmi les dernières modes, nous trouvons encore les chapeaux à la Marie-Stuart, Fanchon, à la Rabagas, au matelot, tyroliens, Angot, Parfumeuse.

Aujourd'hui, malgré l'hiver et ses rigueurs, les dames se coiffent avec le chapeau Krigand, placé très en arrière, de façon à figurer autour de la tête une auréole de velours noir ou de satin clair. Cette dernière mode, quoique imprudente et dangereuse pour la saison d'hiver, n'en est pas moins plus élégantes, et nous pourrions citer certains minois auxquels elle sied à ravir.

(*J. des Etrangers.*)

Nous avons sous les yeux une lettre adressée par un Monsieur de Lausanne à l'un de ses amis, en 1849, dans laquelle nous remarquons ce passage concernant les événements de 1848 et qui a pris aujourd'hui le caractère d'une véritable prédiction :

« En Thurgovie, la commune de Salestein ne
 » manqua pas d'adresser une lettre de félicitations
 » à son combourgeois Louis-Napoléon Bonaparte au
 » sujet de son avènement à la présidence de la
 » grande république.

» Louis-Napoléon avait été municipal et inspecteur des écoles de cette commune. L'avenir nous apprendra s'il n'aurait pas été plus sage de s'en tenir à ces humbles fonctions qui ne lui attiraient l'envie de personne. »

C'était après 1845. Un ancien cocher allait solliciter auprès de Druey une place d'huissier mise au concours. En attendant le moment de pouvoir parler au grand magistrat, il causait avec emphase dans l'antichambre, protestant de son patriotisme et de son dévouement au nouvel ordre de choses. Etant fort enrhumé, il avait demandé aux personnes présentes la permission de garder son chapeau. Au plus fort de la conversation, son tour d'audience arrive. Distract et surpris, notre solliciteur saisit un chapeau qui était sur la table et entre triomphalement dans le cabinet de Druey, un chapeau à la main et l'autre sur la tête.

— Bonjour B..., dit le conseiller, que dites-vous de bon, et que voulez-vous faire de ce chapeau que vous tenez à la main ?

B... reste interdit. « Pardon, Monsieur ; mais je ne comprends pas... »

— C'est moi qui ne comprends pas à quoi peut vous servir ce chapeau.

— Mais, Monsieur..., à me coiffer, reprit B... en faisant un signe démonstratif, c'est-à-dire en portant sa main droite armée d'un chapeau, à sa tête couverte d'un autre chapeau.

S'apercevant alors de sa méprise, il se confondit en excuses et en révérences, un chapeau de chaque main.

Jamais Druey n'avait ri de si bon cœur.

Le Conseillé dégommé.

— Bondzo, Monsu lo Conseillé ! ya grand teimps qu'on ne vo z'a pas vu ?

— Bondzo ! bondzo ! ya pâro grand teimps, vâi ! mâ ditè-mè, ne sut perein conseillé, du lè vôtès.

— Câisi-vo ! et porquîè ? ein âi vo dza prâo ?

— On est bin foci d'ein avâi prâo. Yé portant zu totè les voix d'âi bravès dzeins dè tsi no, ma lo valet dâo syndico, qu'a z'u son brevet dè notéro, on espèce de fignolet, a tant pahî à bâire à la jeunesse, que l'ont ti vôtâ por li et que l'a z'u la majoritâ ; et ora cé bougro dè crapaud à l'air dè sè fotre dè mè quand mè reincontrè, que l'eclliafèrè bin se you-sâvo.

— Holâ ! voidè-vo : dans lo canton dè Vaud, l'est tot commein dein n'a dzenellhire : cliiauzique que sont su lo bâton caillont su lè z'autrès.

Paris, le 10 décembre 1874.

Monsieur le Rédacteur,

Voici une petite trouvaille que j'ai faite dans un recueil qui sera, d'ici à quelques années, une rareté littéraire.

C'est une chanson composée en 1848 par un journaliste parisien, homme de beaucoup d'esprit et d'une grande érudition, M. Emile de la Bédollière. On n'a jamais parlé avec plus de verve et d'à-propos de la versatilité politique des Français en général et des Parisiens en particulier.

Il ne vous paraîtra peut-être pas hors de propos de publier cette chanson aujourd'hui. Les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets dans des circonstances différentes ou à peu près analogues. Du reste, en changeant les noms, vous pourrez appliquer les refrains d'il y a vingt-six ans aux hommes d'hier et d'aujourd'hui. Rien n'est plus facile. A l'heure présente, la République en France paraît s'affirmer dans le domaine des idées et même, jusqu'à un certain point, dans celui des faits. Mais il ne faut pas que cette affirmation nous fasse oublier la philosophie (hélas !) du suffrage universel, contenue en principe dans les couplets humoristiques de la Bédollière.

C'est donc à la fois un souvenir et une actualité que je vous adresse avec mes remerciements.

A. B.

16, rue Vieille-du-Temple

Les Variations d'un Parisien.

(Décembre 1848.)

AIR :

Salut, petit cousin germain.

28 FÉVRIER.

Louis-Philippe est expulsé ;
 La nation s'est affranchie ;
 La grande voix a prononcé
 La chute de la monarchie.